



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté

Égalité

Fraternité



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
&
APPRENTISSAGES :

L' **EAC** EST-ELLE VRAIMENT LA PANACÉE ?



*Le Radeau de la Méduse,
T. Géricault*



I - L'EAC : une politique publique interministérielle, partenariale et territorialisée de justice éducative

- Une histoire récente
- Un cadre institutionnel : le PEAC et la charte
- Un périmètre en évolution permanente
- Construire le PEAC à l'échelle d'un établissement



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I - 1 - Une brève histoire de l'EAC

➤ **Années 1930-1960 : les prémices**

- **1936** : création des Maisons de la culture ouvrière (Front populaire) dans le sillage de **l'éducation populaire**
- **1946** : la Constitution de la IV^e République reconnaît à chacun « le droit à l'éducation et à la culture »
- **1959** : création du Ministère des affaires culturelles (**Malraux**)

Mais les politiques éducatives et culturelles restent parallèles, sans réelle articulation institutionnelle.



I - 1 - Une brève histoire de l'EAC

➤ **Années 1970-1980 : le temps des expérimentations et des premières convergences**

- **Années 1970** : Premières coopérations locales dans le sillage de **l'éducation nouvelle**

Dans le contexte d'après-1968, de nombreux enseignants, artistes et acteurs culturels expérimentent des projets communs.

- **1974** - Circulaire Fontanet : première reconnaissance du rôle des enseignants dans l'éducation artistique.
- **1981** - Alternance politique et refondation des politiques culturelles. L'arrivée de **Jack Lang**, ministre de la Culture (1981-1986 et 1988-1993) marque un tournant. *Affirmation de la culture comme dimension constitutive de l'école républicaine. Début de la politique de démocratisation culturelle*
- **1986** - « Mise en place des **ateliers artistiques** dans les lycées » (circulaire)
- **1988** - Création des "délégations académiques à l'action culturelle" (DAAC) : → structuration d'un réseau au sein de l'Éducation nationale pour articuler école et culture.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I - 1 - brève histoire de l'EAC

➤ **Années 1990 - 2000 : la structuration interministérielle et l'institutionnalisation de l'EAC**

- **Circulaire du 3 août 1992** « Développement des pratiques artistiques et de l'action culturelle dans les établissements ». **Texte fondateur de l'action culturelle** (trois piliers : la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique, et l'acquisition de connaissances). Naissance officielle du **partenariat Éducation nationale - Culture**.
- **1993 - Création des "classes à PAC"** (Projets artistiques et culturels) : financement conjoint Éducation nationale / DRAC.
- **2000-2002** : Jack Lang ministre de l'Éducation Nationale -> **plan Lang-Tasca** pour les arts et la culture à l'école qui vise à généraliser l'éducation artistique dans toutes les écoles, collèges et lycées.
- **Circulaire du 23 mai 2001** : "Développement de **l'éducation artistique et culturelle** à l'école, au collège et au lycée". Acte fort d'**institutionnalisation**. L'EAC est désormais reconnue comme une mission de l'école. *Passage d'une logique de dispositifs à une politique d'ensemble.*



I - 1 - Une brève histoire de l'EAC

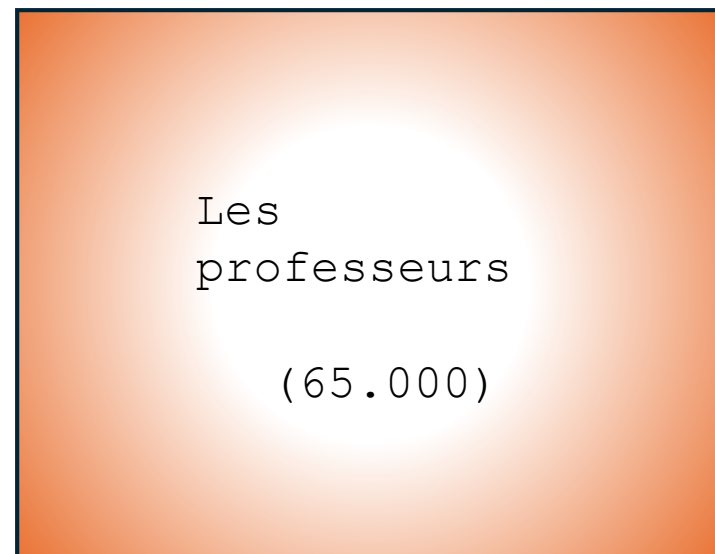
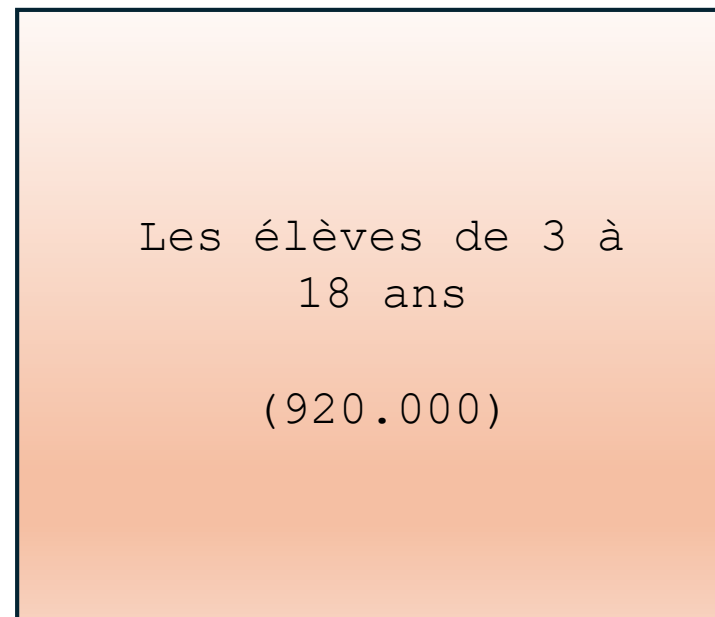
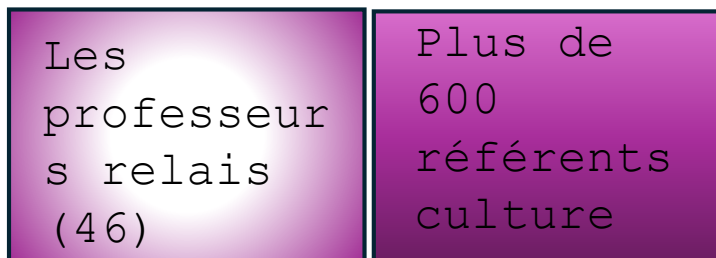
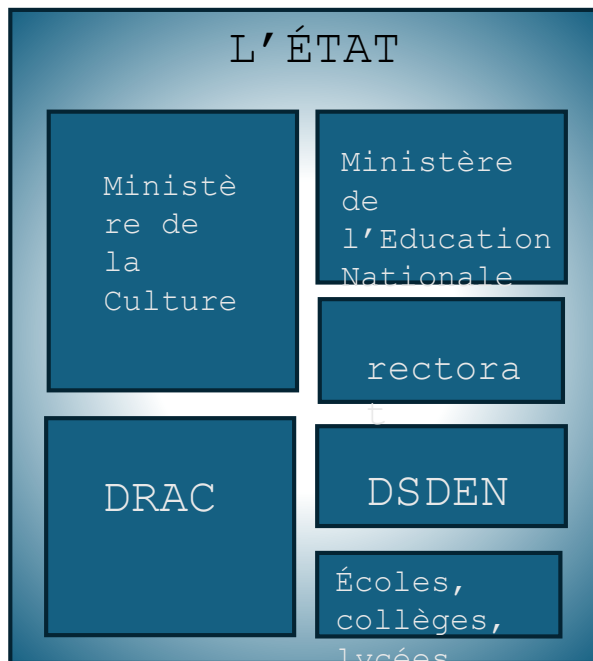
➤ **Années 2010 - 2020 : généralisation et territorialisation**

- **29 Janvier 2010** : circulaire interministérielle « Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture » -> référents culture en lycée
- **1^{er} juillet 2015** : arrêté relatif au parcours d'éducation artistique et culturelle (consolidation et clarification du cadre institutionnel) -> le PEAC devient obligatoire
- **Mai 2016** : Charte pour l'éducation artistique et culturelle par le HCEAC (haut conseil à l'éducation artistique et culturelle)
- **29 juin 2020** : circulaire interministérielle 100% EAC (PPG)
- **6 novembre 2021** : décret qui institue la part collective du pass Culture (budget Education nationale)
- **8 juillet 2022** : Circulaire relative à la mise en œuvre du pilotage conjoint de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et territorialisation des politiques éducatives et culturelles.



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*





ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



17/02/2026

Cléo Coze, DAAC & IA-IPR de Lettres

septembre 2025
Lycée Berlioz
Vincennes



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DAAC : Cléo Coze
DAAC adjoint : Sylvain Bory

Missions de la DAAC pour l'année 2025-2026

Une équipe

au service du collectif

- **Assistante**
Prune Fornarelli
- **Webmestre**
Benoit Barthélemy
- **Chargé de communication**
Daniel Marino
- **Coordination et animation du réseau des professeurs relais**
Alexandra Moreira
- **Coordination et animation du réseau des référents culture**
Valentin Grimaud
- **Premier degré**
Dominique Laudet et Sophie Wagret
- **Référente ADAGE**
Cléo Coze
- **Référent pass Culture**
Cédric Govaere
- **Suivi du plan de formation académique EAC**
Sylvain Bory
- **Suivi des formations d'initiative locale**
Dominique Laudet
- **Suivi des conventions partenariales**
Cléo Coze
- **Enseignements artistiques partenariaux**
Marielle Vannier

Un service

au cœur des enjeux de l'École

- **EAC et éducation prioritaire**
Cléo Coze
- **EAC & parcours Avenir**
Sylvain Bory
- **EAC & parcours Citoyenneté**
Anne Moreau
- **EAC & parcours Santé et santé mentale**
Dominique Laudet
- **EAC & sport et coordination SpoArt**
Lucie Sertillange
- **EAC & éducation aux médias et à l'information, liaison Clémi**
Cédric Govaere
- **EAC & ouverture européenne et internationale**
Cédric Govaere et Marielle Vannier
- **EAC & enseignement supérieur**
Valentin Grimaud
- **EAC & égalité filles-garçons**
Stéphanie Coudurier
- **EAC & EVARS**
Isabelle Bourdon
- **EAC & inclusion**
Isabelle Bourdon

Des experts

pour chaque champ artistique et culturel

- **Arts du Cirque**
Valentin Grimaud et Lucie Sertillange
- **Arts Visuels, photographie, design**
Sylvain Bory
- **Cinéma-audiovisuel**
Isabelle Bourdon
- **Culture scientifique technique et industrielle (CSTI)**
Stéphanie Coudurier et Alexandra Moreira
- **Cultures urbaines**
Lucie Sertillange
- **Danse**
Stéphanie Coudurier
- **Musique**
Cédric Govaere
- **Patrimoine, archives, architecture, mémoire**
Anne Moreau
- **Univers du livre, de la lecture, de l'écriture et de l'oralité (ULLEO, bande dessinée)**
Valentin Grimaud
- **Théâtre, arts de la marionnette**
Marielle Vannier



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Et bientôt...

... des élèves référents culture ?

« L'égalité n'est pas une promesse à tenir, mais une expérience à vivre. »

Jacques Rancière



I - 2 : un cadre institutionnel : le PEAC - arrêté du 1^{er} juillet 2015

Article 1 - Le parcours d'éducation artistique et culturelle vise à favoriser un **égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture**.

Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des **rencontres** avec des artistes et des œuvres, des **pratiques individuelles et collectives** dans différents domaines artistiques, et des **connaissances** qui permettent l'acquisition de **repères culturels** ainsi que le **développement de la faculté de juger et de l'esprit critique**.

Le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle fixe notamment les grands objectifs de formation et repères de progression associés pour construire le parcours. Ce référentiel est annexé au présent arrêté.

Article 2 - Pendant la scolarité obligatoire, les connaissances et compétences acquises par les élèves dans le cadre de ce parcours sont prises en compte pour la validation de l'acquisition **du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** défini à l'article D. 122-1 du code de l'éducation.



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

La charte (mai 2016)

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1**
L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2**
L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances**.
- 3**
L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art**.
- 4**
L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art**.
- 5**
L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.
- 6**
L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain**.
- 7**
L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8**
L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9**
L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10**
Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

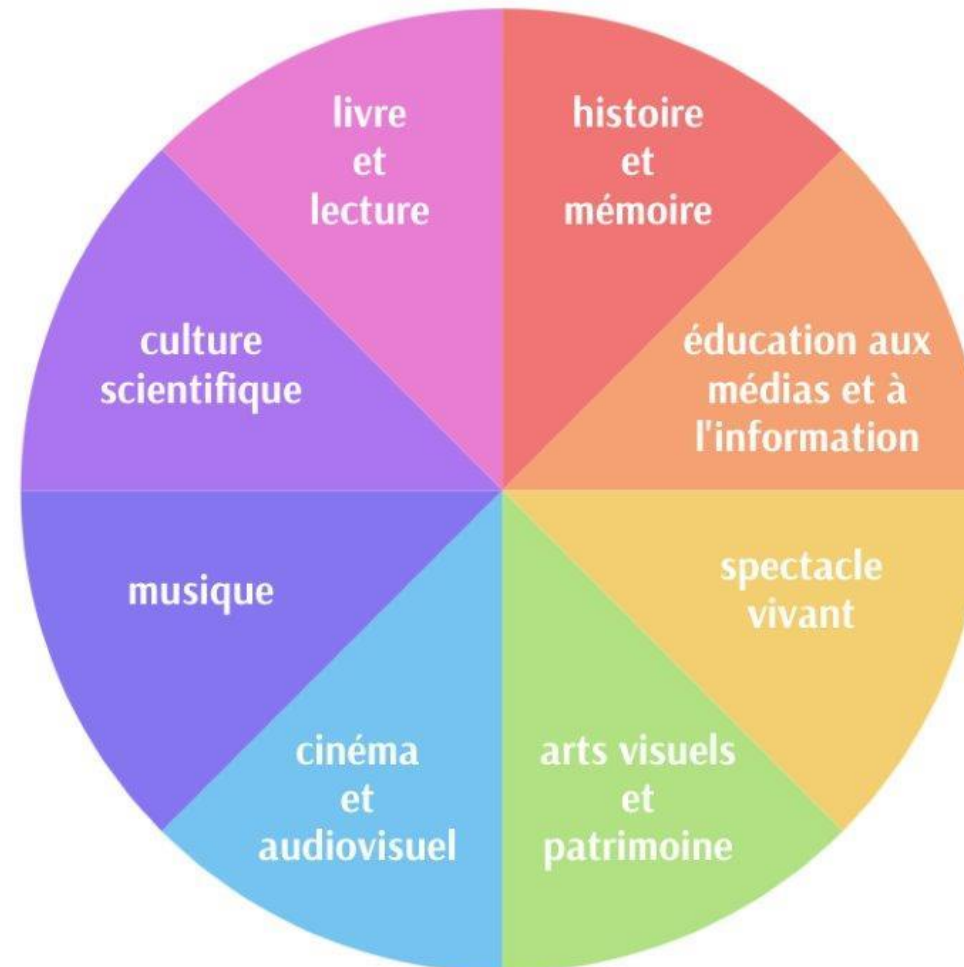


**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I - 3 - un périmètre en évolution permanente

Les 8 domaines de l'éducation artistique et culturelle





I - 4. Construire le PEAC à l'échelle d'un établissement

➤ Quelques principes pour le penser et le construire :

- ❖ **Egalité** d'accès
- ❖ **3 piliers** : rencontres, pratiques, connaissances
- ❖ **Cohérence** à l'échelle du parcours de l'élève
- ❖ **Progressivité**
- ❖ Diversité et pluralité (**8 domaines** : arts visuels et patrimoine / cinéma-audiovisuel / culture scientifique technique et industrielle / Histoire et mémoire / livre et lecture / Education aux médias / musique / spectacle vivant)
- ❖ **Partenariat**
- ❖ **Place de l'élève**



*** le partenariat : points de vigilance***

- Se prémunir des logiques opportunistes
- Veiller à la **qualité du partenariat** (-> expertise DAAC) : les publics prioritaires impliquent un degré d'exigence supérieur
- Veiller au respect du **cadre scolaire** (quelle liberté d'expression ? Quelle liberté de création ?)
- Privilégier les modalités de **co-construction**

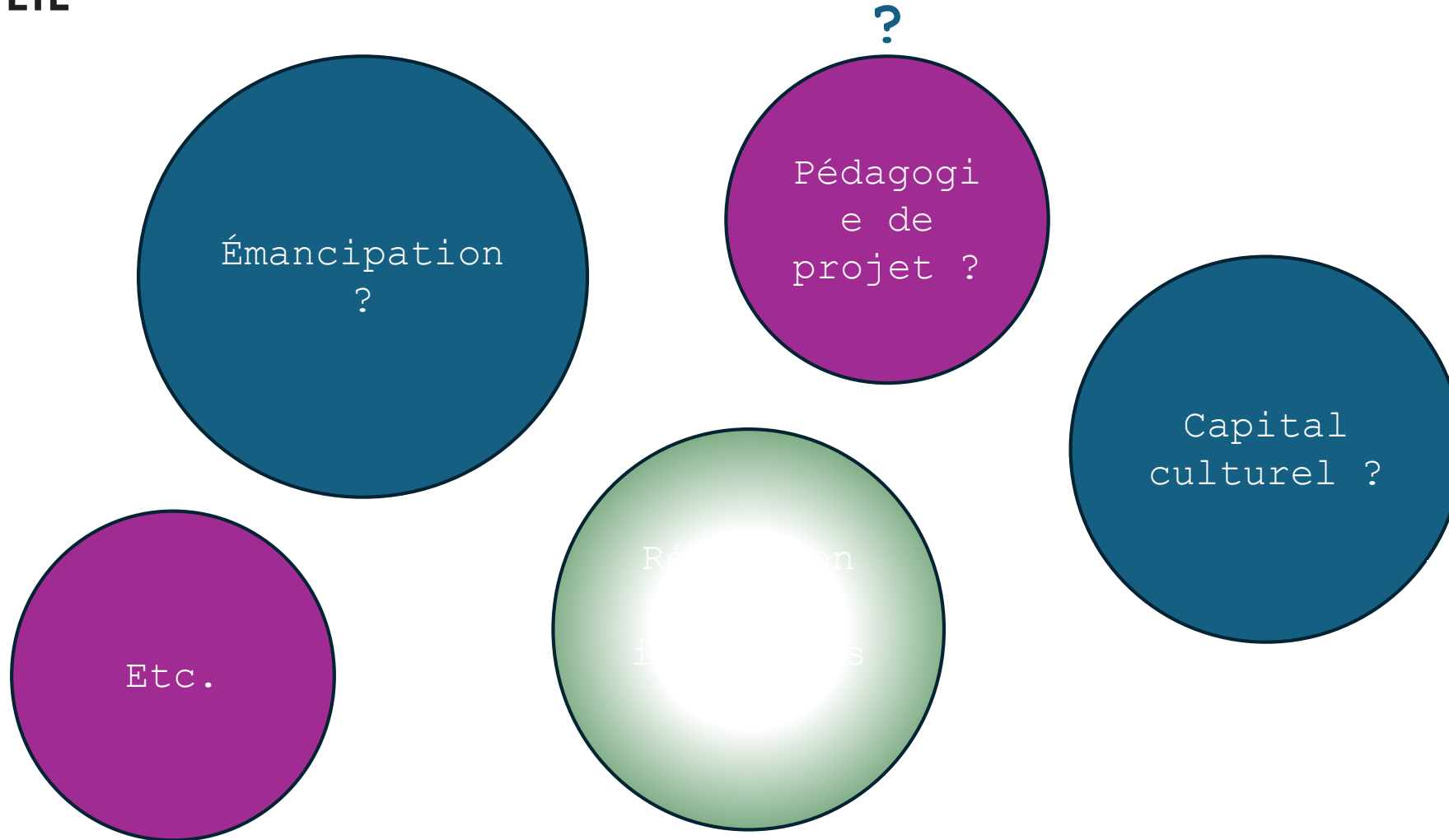
au bénéfice des élèves



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MAIS L'EAC EST-ELLE VRAIMENT LA PANACÉE





ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vers une hybridation des formes de distinction

Années 1960-1970

Culture
légitime
(arts,
lettres)

Il s'agit de posséder « la bonne culture »

Années 1990-2000

Éclectisme
cultivé

Capacité
à naviguer
entre
les
registres

une question de rapport à la culture (curiosité, codes, réflexivité) plutôt que de contenu

Années 2010 - 2020

Capital
attentionnel

Capital
communicationnel

Capital
numérique

l
scolaire
élargi
(inter
nation

e à
interpréter,
créer,
relier,
mettre en
perspecti



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II – A quelles conditions l'EAC permet-elle de réduire les inégalités d'apprentissage ?

➤ **À condition qu'elle permette un déplacement de la culture de l'élève vers une culture commune et partagée (risques d'assignation)**

- ❖ Reconnaître sans assigner : la culture de l'élève peut être un point de départ, mais pas un point d'arrivée.
- ❖ Mettre en dialogue les cultures.
- ❖ Apprendre à naviguer entre les cultures.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

II – A quelles conditions l'EAC permet-elle de réduire les inégalités d'apprentissage ?

- **À condition qu'elle ne se fasse pas au détriment des apprentissages**

Les enjeux de l'EAC varient selon que les actions EAC s'inscrivent sur temps scolaire ou hors temps scolaire :

EAC sur temps scolaire / EAC hors temps scolaire
Classe à PAC / Atelier artistique



II - A quelles conditions l'EAC permet-elle de réduire les inégalités d'apprentissage ?

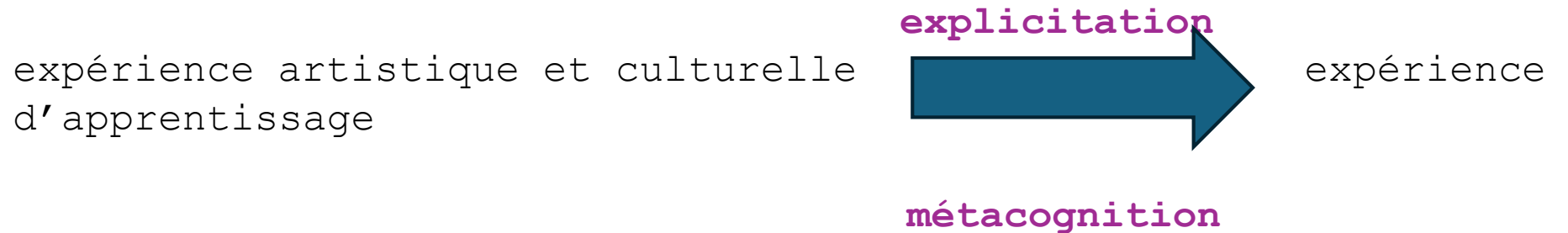
➤ A condition qu'elle soit articulée aux apprentissages

- ❖ EAC activité périphérique / ponctuelle -> pas d'effet durable sur les apprentissages + risque d'accentuation des inégalités
- ❖ EAC intégrée à une séquence disciplinaire -> **une modalité d'apprentissage à part entière** si elle est reliée aux savoirs et aux compétences enseignées



II - A quelles conditions l'EAC permet-elle de réduire les inégalités d'apprentissage ?

- A condition que le lien avec les apprentissages soit explicité et fasse l'objet d'un travail spécifique (métacognition)





ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

III. QUE FAVORISE PRÉCISÉMENT L' EAC ?

*D'après les derniers travaux d'Yves
Reuter*



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport à la
norme

Rapport à
l'erreur

Rapport à
l'évaluation

coopération

III – Que favorise précisément l'EAC ?

- L'EAC propose des situations d'apprentissage qui allient



SÉCURISATION &



STIMULATION

Fonctionnalité
immédiate

Approche
sensible

Démarche active

Sentiment de
compétence

et favorisent la motivation et l'engagement des élèves
dans les apprentissages.

III – Que favorise précisément l'EAC ?

➤ l'EAC propose des situations d'apprentissage porteuses de sens.

L'EAC donne du sens aux apprentissages en **reliant** savoirs, émotions et expérience vécue.

Les élèves comprennent **pourquoi et pour qui ils apprennent**, car la création engage à la fois le corps, la pensée et le collectif. Les projets artistiques ancrent les apprentissages dans le réel – une œuvre à produire, un public à rencontrer, un message à transmettre – ce qui rend le travail plus motivant et plus signifiant.

En rendant les **apprentissages visibles, concrets et partagés**, l'EAC peut favoriser la compréhension et la mémorisation durable.

Fonctionnalité immédiate :
les élèves peuvent percevoir (quasi) immédiatement l'intérêt des contenus scolaires

Fonctionnalité de transition : la perception de l'intérêt par les élèves est différée, en suspens ; elle nécessite une réflexion orientée vers un futur encore hypothétique



III – Que favorise précisément l'EAC ?

➤ L'EAC crée d'authentiques situations d'égalité qui se fondent sur un fonctionnement démocratique.

notamment :

Égalité d'accès à l'expérience

Dans un projet artistique, tous les élèves participent à la même expérience, quelles que soient leurs origines sociales, scolaires ou culturelles.

L'expérience sensible ne présuppose pas de maîtrise du langage ou des codes culturels : chacun peut ressentir, observer, créer.

Cela permet de rééquilibrer les positions scolaires : ceux qui sont habituellement "en réussite" ne sont pas avantagés par la seule maîtrise cognitive.

Égalité symbolique dans la parole et la reconnaissance

En EAC, chaque élève est reconnu comme sujet capable d'émotion, d'interprétation et de jugement (esthétique). Les échanges autour d'une œuvre ou d'une création collective valorisent la pluralité des points de vue. La discussion esthétique ou interprétative s'inscrit dans un fonctionnement démocratique de la parole : écouter, argumenter, reformuler.

III – Que favorise précisément l'EAC ?

-> L'EAC favorise les pratiques coopératives et permet de travailler l'articulation entre le singulier et le collectif.

Dans un projet EAC, chacun contribue à une œuvre commune tout en affirmant sa singularité. Il s'agit d'apprendre à créer ensemble sans effacer les différences : chaque voix, chaque regard, chaque idée devient une part du collectif. Cette expérience permet aussi de comprendre que la réussite commune dépend de la participation de chacun.



Les pratiques coopératives améliorent le climat scolaire



Les pratiques coopératives sécurisent les apprentissages



Les pratiques coopératives offrent de nouvelles chances de comprendre et d'expliquer



Les pratiques coopératives introduisent le souci de l'autre, obligent à se décentrer, ce qui augmente la souplesse cognitive et ouvre vers une dimension réflexive

➤ III - Que favorise précisément l'EAC ?

-> L'EAC donne aux élèves le pouvoir d'agir et de décider

L'EAC donne aux élèves un véritable pouvoir d'agir et de décider en les plaçant au centre du processus de création. Ils ne se contentent pas d'exécuter, mais **conçoivent, choisissent**, expérimentent et assument des **responsabilités**.

Dans le cadre d'un projet artistique, la parole de chacun compte : il faut débattre, argumenter, **construire un accord collectif** – autant de gestes démocratiques concrets.

Un fonctionnement scolaire plus démocratique de la classe augmente et diversifie les situations de parole, d'écriture, d'échanges, d'explication, d'argumentation, de critique – chargées d'enjeux réels dans la vie des élèves, ici et maintenant.

Incarner et faire vivre les vertus de la vie démocratique (et pas seulement les enseigner) : éduquer à la citoyenneté – éduquer par la citoyenneté .

Sortir de l'imposition des apprentissages contribue fortement à la sécurisation et à la stimulation.



III – Que favorise précisément l'EAC ?

- **L'EAC transforme la culture scolaire par le travail en partenariat et la co-construction.**

L'EAC transforme la culture scolaire en ouvrant l'école à la logique du processus créatif.

En rencontrant l'artiste au travail, **les élèves** découvrent que l'art n'est pas seulement un résultat, mais une recherche faite d'essais, d'erreurs, de choix et d'exigence. Pour **les enseignants**, le partenariat avec les artistes invite à une réflexivité sur leurs gestes professionnels : il faut accepter l'incertitude, ajuster sa posture, accompagner sans diriger.

La co-construction déplace les rôles de chacun. L'EAC ne change pas seulement les pratiques : elle renouvelle le sens même d'enseigner et d'apprendre.



III – Que favorise précisément l'EAC ?

➤ **L'EAC développe une intelligence sensible et réflexive du monde.**

L'EAC reconnaît la **sensibilité** comme forme d'intelligence : comprendre, cela peut commencer par ressentir, observer, être ému. **L'expérience esthétique** engage le corps, les émotions et la pensée dans un même mouvement. En mobilisant la perception, l'imagination et la création, l'élève apprend à lire le monde autrement : à voir ce qui échappe à l'évidence, à écouter le silence, à interpréter les signes.

Mais cette sensibilité n'a de valeur éducative que si elle devient **réflexive** : si l'élève apprend à **nommer, analyser et partager** ce qu'il a ressenti.

L'art est une expérience de connaissance, une manière d'organiser le chaos du vécu en forme signifiante.

L'EAC, parce qu'elle relie le sensible et le réflexif, peut former des esprits capables d'émotion et de discernement.



III – Que favorise précisément l'EAC ?

- L'EAC soutient la construction du sujet et la métacognition.

L'expérience artistique permet à l'élève de *se constituer comme sujet* : il peut reconnaître qu'il pense, qu'il ressent et qu'il agit de manière *singulière*.

Par la création, il fait l'expérience de la liberté mais aussi de la responsabilité : choisir, essayer, recommencer permet de se construire.

La verbalisation des émotions et la réflexion sur le processus de création favorisent la *métacognition* et renforcent *l'autonomie intellectuelle*.

Dans le cadre de l'EAC, penser son propre geste artistique revient à penser son rapport au savoir (*ce que je vis, je peux le comprendre et le transformer*). Ce *passage du ressenti à la conscience* fait de l'élève un sujet apprenant, capable de transférer et de relier ses expériences.



III - Que favorise précisément l'EAC ?

➤ L'EAC construit une intelligence du lien.

L'art est, par essence, un **espace de relation** : entre les formes et les sens, entre les individus, entre soi et le monde, entre soi et soi-même.

La **culture**, c'est l'ensemble des savoirs, des valeurs, des pratiques et des créations qu'un groupe humain - dans un espace donné et sur un temps déterminé - partage et transmet pour donner sens au monde.

L'EAC développe cette intelligence du lien, indispensable pour comprendre la **complexité** du monde. Elle relie les savoirs et les disciplines. Elle relie aussi les personnes. Les projets culturels favorisent les liens entre les élèves, les enseignants, les artistes, les familles, les institutions culturelles et le territoire.

Les élèves expérimentent le collectif : faire œuvre ensemble, c'est apprendre la coopération, la négociation, dans le respect des singularités.



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

“ L'égalité n'est pas un but à atteindre, mais le point de départ de toute éducation. Il faut la supposer pour la vérifier. ”

Jacques Rancière, Le Maître ignorant

*La liberté guidant le
peuple, Eugène
Delacroix*





IV – Bibliographie sélective

1) Sociologie de la culture, inégalités et école

- **Bourdieu, Pierre & Passeron, Jean-Claude – Les héritiers. Les étudiants et la culture**, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1964. *Ouvrage fondateur sur la transmission des inégalités culturelles par l'école ; pose la notion de « culture légitime ».*
- **Bourdieu, Pierre & Passeron, Jean-Claude – La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement**, Paris, Minuit, 1970. *Théorie de la « violence symbolique » et des mécanismes scolaires de reproduction.*
- **Bourdieu, Pierre – La Distinction. Critique sociale du jugement**, Paris, Minuit, 1979. *Montre comment les goûts et pratiques culturelles marquent les positions sociales.*
- **Coulangeon, Philippe – Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui**, Paris, Grasset, 2011. *Actualise les clivages culturels à l'ère numérique et des politiques publiques.*
- **Donnat, Olivier – Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique**. Enquête 2008, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture, 2009 (synthèse DEPS). *Données incontournables sur l'évolution des pratiques (1973-2008).*
- **Lahire, Bernard – La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi**, Paris, La Découverte, 2004 (poche 2006). *Nuance Bourdieu : éclectisme des répertoires individuels.*
- **Lahire, Bernard – Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants**, Paris, Éditions du Seuil / Éditions de la rue d'Ulm, coll. « La République des idées », 2019. *Enquête sociologique majeure sur la diversité des socialisations enfantines. Montre comment les inégalités se construisent dès la petite enfance et invite à reconnaître la pluralité des cultures familiales et scolaires.*



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

IV – Bibliographie sélective

2) Philosophie de l'art, expérience esthétique & démocratie

- **Cassirer, Ernst – Essai sur l'homme**, Paris, Minuit, 1975. *L'humain comme « animal symbolique » ; donne un cadre anthropologique à la culture.*
- **Dewey, John – L'art comme expérience**, trad. fr. Gallimard, « Folio essais », 2010 (orig. 1934). *L'expérience esthétique comme expérience ordinaire et formatrice .*
- **Kant, Emmanuel – Critique de la faculté de juger**, 1790. *Fondamentaux sur jugement esthétique et finalité sans fin.*
- **Morin, Edgar – Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur**, UNESCO, 1999. « Relier les connaissances et relier les humains » ; socle pour une éducation du lien (EAC).
- **Nussbaum, Martha – Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?**, Paris, Flammarion, 2015. *Les humanités/arts comme éducation des émotions civiques ; lien direct EMC/EAC.*
- **Rancière, Jacques – Le maître ignorant**. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle, Paris, Fayard, 1987 (rééd. 10/18, 2004). *Postulat d'égalité des intelligences.*
- **Rancière, Jacques – Le partage du sensible. Esthétique et politique**, Paris, La Fabrique, 2000. *L'art reconfigure « ce qui est visible et dicible » (partage du sensible) ; clé pour penser l'émancipation par l'art.*
- **Rancière, Jacques – Le spectateur émancipé**, Paris, La Fabrique, 2008. *Renverse le couple spectateur/passivité ; utile pour penser médiation et posture d'élèves.*



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

IV – Bibliographie sélective

3) Didactique, explicitation, métacognition, gestes professionnels

- Astolfi, Jean-Pierre - *L'erreur, un outil pour enseigner*, Paris, ESF, 1997 (rééd. 2011). *L'erreur comme indicateur d'apprentissage ; bonne base pour les retours réflexifs en EAC.*
- **Bonnéry, Stéphane - Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques**, Paris, La Dispute, 2007. *Analyse des malentendus sociocognitifs et du cadrage des tâches ; très utile pour sécuriser les projets EAC en éducation prioritaire.*
- Dossier de recherche (coord. S. Bonnéry) - Enseignement de l'art, Art à l'école, revue Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 2020. *État des lieux des recherches françaises sur EAC et transmission des pratiques culturelles.*
- Bucheton, Dominique & Soulé, Yves - « Les gestes professionnels et le jeu des postures... », *Éducation & Didactique*, 3(3), 2009. *Le « multi-agenda » des préoccupations de l'enseignant ; précieux pour l'observation des situations EAC.* Bucheton, *Les gestes professionnels dans la classe*, ESF, 2019.
- **Favre, Daniel.** *Cessons de démotiver les élèves : 21 clés pour favoriser l'apprentissage* (4^e édition). Paris : Dunod, juin 2024.
- Perrenoud, Philippe - *Construire des compétences dès l'école*, Paris, ESF, 1997. *Cadre pour penser les transferts (langages de l'art → compétences scolaires).*
- **Reuter, Yves - Comprendre et combattre l'échec scolaire.** Paris, Berger Levrault, coll. « les indispensables », 2024.

- **Rochex, Jean-Yves** - *La construction de la difficulté scolaire. Du rapport au savoir*



IV – Bibliographie sélective

4) Politiques publiques & EAC

- IGEN-IGAENR – L'évaluation de la politique d'EAC : quelles modalités, quels indicateurs ?, rapport n° 2017-059, août 2017. *Méthodologie d'évaluation qualitative des effets « au plus près des élèves ».* *Indispensable pour piloter/évaluer les projets.*
- **Cour des comptes – L'éducation artistique et culturelle au bénéfice des élèves de l'enseignement scolaire**, fév. 2025. *Panorama récent des dispositifs et de la gouvernance, renvoie au rapport IGEN-IGAENR 2017.*
- IGEN (Jean-Paul Delahaye) – Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous, mai 2015. *Cadre fort pour penser l'égalité réelle (accès, moyens, accompagnement) ; utile pour situer l'EAC en politique d'équité.*
- **Jonchery, Anne & Octobre, Sylvie (dir.) – L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales**, Paris, Presses de Sciences Po/Ministère de la Culture, 2022. *Regards croisés recherche/acteurs ; très bon appui théorique actualisé.*